PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
NORMANDIE

Avis du Comité régional de l'énergie (CRE) en région Normandie du 11 octobre 2024

Le Comité régional de l'énergie (CRE) s'est réuni le 11 octobre 2024, en présentiel et en distanciel, après constatation de l'atteinte du quorum. Conformément aux dispositions du réglement intérieur, il a été procédé à un vote sur les conclusions suivantes.

Le Comité régional de l'énergie (CRE) en Normandie :

- Salue la dynamique mobilisatrice de planification des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) engagée par les communes en Normandie ;

- Prend acte des zonages que les communes ont définis puis transmis au référent préfectoral de chaque département, qui ont été arrêtés à la date du 20 septembre 2024 et ci-annexés ;

- Invite à poursuivre le processus d'identification des zones par les communes ;

- Convient que le productible des ZAEnR fera l'objet d'une nouvelle estimation après la publication de la déclinaison régionale de la nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) ;

  Dans l'attente, les seuls objectifs à valeur réglementaire restent ceux qui figurent dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ;

- Sera sollicité par l'État et la Région au titre de sa compétence sur le SRADDET, pour proposer des objectifs régionaux de développement des EnR en Normandie qui prennent en compte la déclinaison régionale de la PPE3 ;

- Se tient prêt à consolider les principes méthodologiques de conversion appliqués à la suite de la publication de la future PPE3 ;

- Prend note de la prochaine réunion du Comité à la suite de la publication de la PPE3 prévue au premier semestre 2025 ;

- Formule le vœu que les énergies marines renouvelables soient prises en compte au crédit de la Région Normandie, au moins partiellement, dans le décompte de la production des énergies renouvelables, compte-tenu de leur impact sur le territoire.

Cet avis a obtenu :

- 34 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 1 abstention

A Rouen, le

Le préfet de région Normandie,
préfet de la Seine-Maritime

Jean-Benoît ALBERTINI

A Rouen, le

Le président du Conseil régional de Normandie

Hervé MORIN